

Référendum sur la Constitution: De grâce ... arrêtez le matraquage et laissez décider le peuple

Après que les Parlements de nombreux Pays de l'Union ont adopté la nouvelle Constitution de l'Union Européenne, sans avoir reçu un mandat ad-hoc de l'électorat respectif, nous avons assisté à une prise de position souveraine du peuple de la République Française et du Royaume des Pays-Bas qui semble avoir énormément surpris les responsables politiques qui, probablement à la légère, ont adopté un texte constitutionnel juste pour sauver la face d'un appareil politique qui ne représente pas les citoyens de l'Europe que l'on prétend construire à tout prix.

Pas un seul des 25 gouvernements de l'UE n'a été élu sur un programme contenant l'adoption d'une telle Constitution.

Trop souvent, les sommets de fin de présidence semestrielle de l'UE finissent par un accord de dernière minute pour sauver la face de certains professionnels de la politique qui se sentent à tort autorisés à adopter des décisions qui conditionneront la vie des citoyens pendant des décennies. La Constitution de l'UE méritait certainement plus d'attention.

Il aurait fallu tenir compte des préoccupations du peuple européen concernant la sauvegarde des droits sociaux, acquis au niveau des Nations, et la directive Bolkestein n'est qu'un exemple des risques que l'actuelle «eurocratie» représente pour les droits et devoirs contenus dans les conventions collectives de travail.

Notre Premier ministre a garanti que la directive ne passerait pas dans la forme actuelle. Pour ma part, en tant que syndicaliste, j'aurais préféré l'entendre dire que la proposition Bolkestein finirait simplement à l'incinérateur puisque indigne d'un quelconque recyclage. On concède le petit doigt aujourd'hui et demain on se retrouve sans un bras !!

Pour bien faire, et pour respecter les électeurs, l'élite politique de l'UE aurait dû mieux programmer l'adoption de la Constitution en commençant par une harmonisation des règles nationales sur le référendum et faire en sorte que l'ensemble des citoyens de l'Union puissent décider, à la majorité, le même jour si une telle Constitution respecte les souhaits et tient compte des préoccupations.

Je suis dégoûté par certains articles signés par des professionnels de la politique qui pensent imposer la volonté de la direction du parti politique à l'ensemble des adhérents du parti même et à l'ensemble de ses électeurs.

Si les professionnels de l'un ou l'autre parti politique sont d'accord avec le texte constitutionnel cela ne veut pas dire que les membres de l'un ou l'autre parti doivent être d'accord.

Personnellement je cōtise pour mon parti depuis 32 années et je n'admets pas que mes représentants aux niveaux européen et national décident pour moi sans aucun mandat et dépensent de l'argent public dans un

matraquage médiatique pour le oui lors du référendum du 10 juillet 2005.

Je déplore certaines déclarations fortement teintées de catastrophisme de la part de personnalités politiques que j'estime. C'est comme dire «après moi le déluge»!!

Pour ma part, par mes origines de travailleur migrant et mon passé (présent) de syndicaliste je ne suis pas d'accord avec une Constitution qui continue de limiter la politique sociale de l'UE à des déclarations de bonnes intentions s'engageant «à œuvrer pour le progrès social, la sécurité sociale et les droits des travailleurs» alors que pendant des décennies, l'eurocratie européenne n'a pas été capable d'harmoniser le droit à une pension pour les millions de travailleurs migrants, notamment la concordance en ce qui concerne la reconnaissance de l'invalidité. Et pourtant, les migrants ont été les premiers constructeurs de notre Europe.

Il est grand temps qu'à coté de l'Espace Economique Européen il y ait un vrai Espace Social Européen! Je suis aussi surpris par l'engagement euphorique dont fait preuve une organisation syndicale en faveur de cette Constitution. À croire que l'intérêt partisan est plus grand que l'intérêt pour les droits sociaux et économiques des adhérents et des citoyens.

En tant que citoyen de l'Union je ne suis pas d'accord avec une Constitution qui ne sauvegarde pas les droits

sociaux nationaux. Au-delà de l'identité nationale, il y a l'identité des droits de travailleurs qui doit être sauvegardée à tout prix !

Au-delà de la libre circulation des capitaux il doit y avoir la libre circulation des intérêts des citoyens! La libre circulation des marchandises ne doit pas être chassée gardée des industriels et encore moins de la fiscalité des Etats.

De notre pays, grâce aux travailleurs frontaliers, au tourisme et au transport routier, nous exportons des millions de litres de carburant par jour ce qui renfloue pas mal les caisses de l'Etat. Mais par contre, le citoyen que je suis n'a pas le droit de se faire livrer du mazout de chauffage par un commerçant belge, bien que cela permettrait une économie de 50%! Ce n'est pas contre l'Europe que je voterais le 10 juillet 2005. Je voterais contre une Constitution européenne qui ne tient pas compte de mes souhaits et de mes soucis que je considère avoir été les soucis de la majorité des citoyens de France et des Pays-Bas qui ont dit non, et auraient été les soucis des citoyens de tous les autres Pays dans les quels les élus politiques ont adopté sans aucun mandat le texte de la Constitution.

Nos parlementaires, à l'exception de ceux de l'ADR, n'ont pas donné une leçon de démocratie en adoptant à l'unanimité un texte soumis au verdict des électeurs par le référendum du 10 juillet prochain. C'est comme si le pouvoir politique a voulu se jeter en avant pour ne pas tomber en arrière et dire aux citoyens que les

décisions ne leur appartiennent pas!! Si j'avais une quelconque responsabilité politique, je m'engagerais pour que les préoccupations des citoyens de l'UE ne soient pas prises à la légère et ne soient pas transformées naïvement en un problème d'insuffisance d'information. Se borner à dire que le texte n'est plus négociable correspond à la politique de l'autruche!

Alors ... arrêtez les frais, arrêtez le matraquage et travaillez sur le contenu social des prochains sommets. N'ignorez pas la sonnette d'alarme des citoyens qui ont eu la chance de se prononcer démocratiquement sur la Constitution. Empêchez surtout que d'autres propositions de directives à la Bolkestein ne viennent mettre en danger la paix sociale! S'il y a harmonisation sociale à faire au sein de l'UE, elle doit se faire vers le haut.

Je suis européen convaincu mais d'une Europe de chacun qui prend les décisions démocratiquement sur un mandat électoral précis. Et la démocratie doit commencer au sein des partis politiques. Le parti politique a uniquement le mandat de réaliser un programme sur lequel il a reçu un mandat par les électeurs.

Sauf erreur de ma part, aucun parti et aucun député présent à la Chambre n'a reçu un quelconque mandat pour approuver une quelconque Constitution de l'UE ! Etre politicien ce n'est pas une profession à vie, c'est un mandat temporaire et il faut respecter les cahiers des charges !

Valerio De Mattei